



Ordre  
des francophones  
d'Amérique  
*et Prix du 3-Juillet-1608*  
2012

## Ordre des francophones d'Amérique

L'Ordre des francophones d'Amérique est une distinction décernée annuellement par le Conseil supérieur de la langue française afin de reconnaître les mérites de personnes qui se consacrent au maintien et à l'épanouissement de la langue de l'Amérique française.

### CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

1. Avoir la citoyenneté canadienne, sauf dans le cas d'un candidat ou d'une candidate résidant ailleurs qu'au Canada.
2. Connaître suffisamment le français pour être capable de soutenir une conversation dans cette langue.
3. N'être ni un membre du jury, ni un membre du Conseil supérieur de la langue française, ni une personnalité politique québécoise en fonction, ni un membre de l'administration publique québécoise.

### CRITÈRES DE SÉLECTION

1. L'Ordre des francophones d'Amérique est attribué à une personne physique.
2. La personne doit travailler ou avoir travaillé au rayonnement de la francophonie au Québec ou dans les grandes concentrations francophones nord-américaines, ou doit favoriser ou avoir favorisé dans son milieu le rayonnement des francophones d'Amérique ou de la langue et de la culture françaises d'Amérique.
3. L'engagement de la personne envers la francophonie nord-américaine doit aller au-delà des exigences de sa vie professionnelle.

### PIÈCES À JOINDRE À LA CANDIDATURE

1. Un résumé de la carrière du candidat ou de la candidate, en 500 mots au maximum.
2. Une description des contributions majeures du candidat ou de la candidate, en 1000 mots au maximum.
3. Un curriculum vitæ de deux pages au maximum.
4. Au moins une lettre d'appui adressée à la « Présidente du jury » (mais pas plus de cinq).

## Prix du 3-Juillet-1608

Le Prix du 3-Juillet-1608 commémore la fondation de Québec par Samuel de Champlain et rappelle l'importance historique de la ville de Québec pour les francophones d'Amérique. Par ce prix, le Conseil supérieur de la langue française veut rendre hommage à un organisme œuvrant en Amérique du Nord qui a rendu des services exceptionnels à une collectivité de langue française ou à l'ensemble de la francophonie nord-américaine.

### CONDITION D'ADMISSIBILITÉ

1. Être un organisme encore en activité dont le siège social est situé en Amérique du Nord.

### CRITÈRES DE SÉLECTION

1. Le Prix du 3-Juillet-1608 est décerné à un organisme œuvrant en Amérique du Nord.
2. L'organisme doit participer activement au rayonnement de la langue et de la culture françaises d'Amérique et contribuer ainsi à l'épanouissement des francophones.
3. L'organisme doit être reconnu dans son milieu pour le caractère exemplaire de son œuvre.

### PIÈCES À JOINDRE À LA CANDIDATURE

1. Une brève description de la mission et du rôle de l'organisme, en 500 mots au maximum.
2. Une description des contributions majeures de l'organisme, en 1000 mots au maximum.
3. Au moins une lettre d'appui adressée à la « Présidente du jury » (mais pas plus de cinq).

## Informations complémentaires concernant l'Ordre et le Prix

1. Une personne ou un organisme ne peut présenter sa propre candidature.
2. Les personnes et les organismes peuvent proposer une candidature si elle satisfait aux conditions et critères énumérés dans le présent document.
3. Les dossiers des candidatures non retenues la première année sont conservés et soumis au jury l'année suivante.
4. Le choix du jury portera de préférence sur une personne ou un organisme dont l'action contribue encore pleinement au maintien et à l'épanouissement de la langue et de la culture françaises d'Amérique.

# Formulaire de mise en candidature

## ORDRE DES FRANCOPHONES D'AMÉRIQUE

Nom et prénom du candidat		Sexe
Numéro, rue	Ville	
Code postal	Province, pays	
Téléphone	Courriel	
Lieu de naissance	Date de naissance	

## PRIX DU 3-JUILLET-1608

Nom de l'organisme	
Numéro, rue	Ville
Code postal	Province, pays
Téléphone	Site Web
Secteur d'activité	
Personne-ressource	Titre
Courriel	

## IDENTITÉ DE LA PERSONNE QUI PRÉSENTE LA CANDIDATURE

Nom et prénom	
Numéro, rue	Ville
Code postal	Province, pays
Téléphone	Courriel
Signature	Date

## IDENTITÉ DE LA PERSONNE QUI APPUIE LA CANDIDATURE

Nom et prénom	
Numéro, rue	Ville
Code postal	Province, pays
Téléphone	Courriel

AVIS : Les renseignements personnels recueillis dans ce formulaire ne seront utilisés qu'à des fins compatibles avec le traitement des dossiers de mise en candidature dont il est ici question, et ce, conformément à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c. A-2.1).

## Envoi du dossier

Le dossier complet doit être envoyé **AU PLUS TARD**  
**LE 10 AVRIL 2012** (le cachet de la poste faisant foi)  
à l'adresse suivante :

Monsieur Bryan St-Louis  
Responsable des communications  
Conseil supérieur de la langue française  
800, place D'Youville, 13<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 3P4

Pour tout renseignement supplémentaire :

Courriel : [bryan.st-louis@cslf.gouv.qc.ca](mailto:bryan.st-louis@cslf.gouv.qc.ca)  
Téléphone : 418 646-1128  
Télécopieur : 418 644-7654  
Site Web : [www.cslf.gouv.qc.ca/prix-et-distinctions](http://www.cslf.gouv.qc.ca/prix-et-distinctions)

Conseil supérieur  
de la langue  
française

Québec 